

<b>Président</b>	Pierre-Jean CRASTES
<b>Membres présents</b>	
ARCHAMPS	A. RIESEN, S. BEN OTHMANE
BEAUMONT	M. GENOUD
BOSSEY	
CHENEX	P.-J. CRASTES
CHEVRIER	A. CUZIN
COLLONGES-SOUS-SALEVE	V. LECAQUE
DINGY-EN-VUACHE	E. ROSAY
FEIGERES	M. GRATS
JONZIER-EPAGNY	M. MERMIN
NEYDENS	C. VINCENT
PRESILLY	L. DUPAIN
ST-JULIEN-EN-GNEVOIS	V. LECAUCHOIS, J. BOUCHET, M. DE SMEDT, J.-C. GUILLON
SAVIGNY	B. FOL
VALLEIRY	A. MAGNIN
VERS	
VIRY	F. de VIRY
VULBENS	F. BENOIT
<b>Membre représentée</b>	J. LAVOREL par F. BENOIT
<b>Membres absents</b>	J.-L. PECORINI, P. CHASSOT, L. CHEVALIER
<b>Secrétaire de séance</b>	Carole VINCENT
<b>Quorum</b>	12
<b>Invité</b>	N. DUPERRET
<b>Membres de l'Administration</b>	N. KISMOUNE, Directeur Général des Services O. MANIN, Directeur Général Adjoint du Pôle Aménagement durable du territoire F. BOUSSALIA-MAHIOUZ, Directrice du Pôle Organisation - Ressources

## ORDRE DU JOUR

<b>I. Désignation d'un secrétaire de séance</b> .....	<b>2</b>
<b>II. Information / débat</b> .....	<b>2</b>
<b>1. Présentation des comptes administratifs 2023</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Grand Genève : Vision territoriale transfrontalière et Projet d'agglomération 5<sup>e</sup> génération</b> 2	
<b>3. Avis sur la demande de portage et l'ajout d'une fiche secteur au plan d'action foncier de la Commune de Saint-Julien-en-Genevois</b> .....	<b>3</b>
<b>III. Compte-rendu des commissions</b> .....	<b>3</b>
<b>IV. Délibération</b> .....	<b>3</b>

<b>1. Economie</b> .....	<b>3</b>
<b>1.1. Mise à bail d'un terrain situé dans la zone d'activité économique des Grands Chavannoux à Vulbens en faveur de la société SEC IMMO 74</b> .....	<b>3</b>
<b>V. Divers</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Gens du voyage</b> .....	<b>5</b>
<b>2. Comité de pilotage petites douanes du 30 mai 2024</b> .....	<b>5</b>
<b>3. Compte-rendu du Conseil d'administration de la Foncière</b> .....	<b>6</b>
<b>4. Assises transfrontalières des élus à Nyon</b> .....	<b>6</b>
<b>5. Dérogations scolaires</b> .....	<b>6</b>
<b>6. Prévoyance employeur</b> .....	<b>6</b>
<b>7. Projet de reconstruction de l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois</b> .....	<b>6</b>

Monsieur le Président ouvre la séance.

## **I. Désignation d'un secrétaire de séance**

Carole VINCENT est désignée secrétaire de séance.

## **II. Information / débat**

### **1. Présentation des comptes administratifs 2023**

*Présentation de M. DE SMEDT, annexée au présent procès-verbal.*

*Arrivée de A. CUZIN à 18h14.*

### **2. Grand Genève : Vision territoriale transfrontalière et Projet d'agglomération 5<sup>e</sup> génération**

#### Vision Territoriale Transfrontalière (VTT)

P-J. CRASTES souligne la convergence des avis des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sur la croissance démographique, lors de la réunion le 17 mai 2024 du Bureau du Pôle métropolitain du Genevois français. Si les premiers scénarios à l'horizon 2050 prévoient une hausse de 400 000 habitants, les scénarios suivants rééquilibrent l'accueil de la population davantage sur la Suisse, sous réserve de produire 2 500 logements par an pendant 25 ans : des perspectives irréalistes. L'objectif de limiter la croissance démographique annuelle à 2 % a certes été atteint – contre 3,5 % auparavant – puisque cette dernière s'élève aujourd'hui à 1,17 %, mais cela revient néanmoins en valeur absolue à accueillir autant de population dans les 25 prochaines années que celle accueillie au cours du dernier quart de siècle. Les EPCI se sont accordés sur un taux de croissance annuelle de 0,8 % qui sera de nouveau discuté à l'occasion de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) unique.

Le Président mentionne également la déclaration commune sur la VTT lors du dernier Bureau du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) : l'inscription dans le SCoT unique du plafond de 100 000 habitants accueillis sur le sol français contre les 200 000 que souhaitait imposer initialement le Canton de Genève. La crédibilité de cette position devra se traduire dans la capacité des collectivités à inscrire dans leurs documents de planification et d'urbanisme. Le Bureau du GLCT devra à l'automne proposer des actions concrètes pour développer un volet services et financier de la VTT. Pierre MAUDET a annoncé que le Canton de Genève avait confié une mission à la Fondation des Parkings pour financer 2 000 abonnements mensuels à des Parkings-Relais (P+R). Il a par ailleurs négocié avec les Transports Publics Genevois (TPG) une enveloppe annuelle de 20 millions d'euros pour financer les lignes transfrontalières, un volet investissement devant également être travaillé.

E. ROSAY souhaite savoir si le Département de la Haute-Savoie doit émettre un avis décisif sur ce sujet.

P.-J. CRASTES explique la position de Martial SADDIER face à l'attention portée par le Canton de Genève depuis quelques années sur l'utilisation de la Compensation Financière Genevoise (CFG), qui estime que celle-ci doit être fléchée sur les projets de mobilité transfrontalière, alors que l'accord précise qu'il s'agit d'une compensation des charges supportées à domicile. La seule obligation pour les collectivités en bénéficiant est de rendre compte de l'affectation annuelle de cet argent. Martial SADDIER refuse désormais de participer aux réunions avec le Canton de Genève tant que ce dernier persiste à évoquer ce sujet, suivant toutefois les dossiers en parallèle et échangeant avec Pierre MAUDET et Pierre-Jean CRASTES.

#### Projet d'Agglomération 5<sup>e</sup> génération (PA5)

P.-J. CRASTES mentionne les discussions exprimées au sein du Bureau du Pôle métropolitain, notamment la pression exercée par le Canton de Genève et le District de Nyon pour déposer un PA5 alors qu'aucune garantie n'a été apportée sur des enjeux majeurs, tels que l'accès à l'eau. Les collectivités françaises maintiennent leur position ferme : avancer sur le PA5 à la condition que soient prises en compte leurs demandes sur la VTT.

Le Président souligne par ailleurs la difficulté pour les collectivités à arrêter une position unanime, ainsi que l'absence d'avis de la Région sur le ferroviaire dans le Genevois français.

C. VINCENT déplore ce projet de PA5 alors que le taux de réalisation des précédents est mauvais.

### **3. Avis sur la demande de portage et l'ajout d'une fiche secteur au plan d'action foncier de la Commune de Saint-Julien-en-Genevois**

*Présentation de C. VINCENT et de M. DE SMEDT, annexée au présent procès-verbal.*

*Arrivée de S. BEN OTHMANE à 18h49.*

*Avis unanime du Bureau communautaire autorisant l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74) à réaliser le portage financier en cas de préemption notamment.*

C. VINCENT invite les Communes à répondre à la sollicitation du Service Foncier de la Communauté de Communes quant à la mise à jour éventuelle de leur Plan d'Action Foncier (PAF).

### **III. Compte-rendu des commissions**

*Néant.*

### **IV. Délibération**

#### **1. Economie**

##### **1.1. Mise à bail d'un terrain situé dans la zone d'activité économique des Grands Chavannoux à Vulbens en faveur de la société SEC IMMO 74**

Le Bureau,

*Vu l'exposé de Monsieur Benoit, 8<sup>ème</sup> Vice-Président,*

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 et de l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales (CGCT) la Communauté de Communes du Genevois a repris, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la compétence « création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités économiques » (ZAE).

L'article L5211-17 du CGCT autorise par ailleurs, en matière de ZAE, que les biens immeubles des Communes soient transférés en pleine propriété à l'Intercommunalité, dans la mesure où ils sont nécessaires à l'exercice de cette compétence.

C'est dans ce cadre que le Conseil communautaire a approuvé, par délibération n° 20170925\_cc\_eco95 du 25 septembre 2017, l'acquisition de la parcelle ZL 0127 de 22 434 m<sup>2</sup> en ZAE des Grands Chavannoux à Vulbens, au prix de 336 510 €.

La parcelle ZL 0127 a par la suite été divisée en plusieurs lots, dont la parcelle ZL 142 de 2897 m<sup>2</sup> qui a elle-même fait l'objet d'une division en deux parcelles ZL 153 de 2026 m<sup>2</sup> et ZL 154 de 871 m<sup>2</sup>.

Ces parcelles ont été proposées pour mise à bail auprès des entreprises locales par le biais d'un bail à construction, en vertu de la délibération n° 20170424\_cc\_eco59 du Conseil communautaire du 24 avril 2017 donnant accord de principe pour la mise en place des baux à construction sur les fonciers publics à vocation économique de la Communauté de Communes du Genevois.

La société SEC IMMO 74 exerce une activité principale d'entretien et de réparation de véhicules automobiles légers et de contrôle technique automobile.

Au regard de la compétence de la Communauté de Communes du Genevois en matière de développement économique et afin de favoriser la croissance des entreprises du territoire, il est proposé au Bureau communautaire d'attribuer la parcelle ZL153 d'une superficie de 2 026 m<sup>2</sup> mentionnée ci-dessus à la société SEC IMMO 74 via un bail à construction, au prix de 121 560 € H.T. soit 60 € H.T. / m<sup>2</sup>.

*Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-10 et 17, L5214-16 ;*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment son article L451-1 ;*

*Vu les statuts de la Collectivité, et notamment la compétence en matière de zones d'activité économique et la politique en matière d'accueil des entreprises ;*

*Vu le projet de territoire 2020-2026 approuvé par délibération n° 20211213\_cc\_adm114 du Conseil communautaire du 13 décembre 2021, et notamment sa fiche n° 7 mise en place d'une stratégie de développement économique favorisant la création d'emplois ;*

*Vu la délibération n° 20170424\_cc\_eco59 du Conseil communautaire du 24 avril 2017 portant décision des élus du conseil communautaire de mettre à disposition l'ensemble des fonciers publics à vocation économique par le biais de baux à construction/emphytéotiques ;*

*Vu la délibération n° 20170925\_cc\_eco95 du Conseil communautaire du 25 septembre 2017 relative aux conditions de valorisation patrimoniale des terrains du domaine privé des communes à commercialiser ;*

*Vu la délibération n° 20200720\_cc\_adm95 du Conseil communautaire du 20 juillet 2020, modifiée par délibération n° 20220620\_cc\_adm96 du Conseil communautaire du 20 juin 2022, portant délégations de pouvoir du Conseil au Bureau communautaire et au Président, et notamment approuver tous les baux dont le loyer est compris entre 50 000 € et 200 000 € sur la durée initiale du bail ;*

*Vu l'avis de la commission Economie, formation, tourisme, réunie le 15 mai 2023 ;*

*Vu l'avis de France Domaine rendu le 24 août 2023 ;*

*Vu le bail annexé à la présente délibération ;*

## DELIBERE

**Article 1 : approuve** la mise à bail par la Communauté de Communes du Genevois de la parcelle ZL 153 d'une superficie de 2 026 m<sup>2</sup> située sur la ZAE des Grands Chavannoux à Vulbens, à la société SEC IMMO 74 pour une durée de 99 ans et un montant de 121 560 € H.T. payable en une fois à signature du bail (loyer canon). Le bail est annexé à la présente délibération.

**Article 2 : rappelle** que les crédits sont inscrits au budget annexe ZAE – exercice 2024 – chapitre 024.

**Article 3 : autorise** Monsieur le Président à signer ledit bail et tout document y afférent.

**Article 4 : autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

.....

M. MERMIN s'enquiert des locaux encore disponibles dans la Zone d'Activité Economique (ZAE) des Grands Chavannoux.

F. BENOIT mentionne un projet de bâtiment public mutualisé sur une parcelle de 6 000 m<sup>2</sup>, pour lequel un appel à candidatures a été lancé. L'objectif est de confier l'aménagement à un opérateur puis de vendre ensuite différents lots de ce même bâtiment.

Le développement de la ZAE de Viry se poursuit par ailleurs avec le projet de construction du futur bâtiment de la Régie Eau et Assainissement.

P-J. CRASTES s'interroge sur la durée des baux actuellement de 99 ans qu'il conviendrait sans doute de diminuer.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 20  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

## **V. Divers**

### **1. Gens du voyage**

P-J. CRASTES annonce que le groupe Demeter installé à Saint-Julien-en-Genevois a déposé, hors délai, un recours en référé contre son expulsion. Le mémoire en défense de l'avocat conteste entre autres le raccordement des branchements électriques sauvages et les problèmes de salubrité. Le groupe conteste en outre la pose de bennes à l'entrée du P+R de Viry, estimant qu'elles représenteraient un danger pour les enfants qui grimpent dessus, et il a également menacé de commettre des dégradations s'il ne pouvait accéder gratuitement à une déchetterie.

V. LECAUCHOIS ajoute que le groupe Demeter serait dans l'attente de se déplacer à Bonneville où un agriculteur lui mettrait gratuitement à disposition un terrain.

### **2. Comité de pilotage petites douanes du 30 mai 2024**

*Présentation de J. BOUCHET, annexée au présent procès-verbal.*

J. BOUCHET rappelle la signature en décembre 2017 de la lettre d'intention portant l'objectif à cinq ans de diminuer de moitié les flux au niveau de quatre petites douanes. La population avait manifesté son mécontentement notamment quant à la pollution résultant des files d'attente de voitures aux feux de signalisation, dont certains ont été endommagés.

L'occupation du P+R de Viry par les gens du voyage a par ailleurs une incidence sur la hausse de la circulation.

P-J. CRASTES mentionne que le souhait de certaines Communes de diminuer de 70 % le trafic ou de pratiquer des ouvertures retardées de petites douanes a été rejeté car jugé irréaliste. Le taux de passage à Chancy sera remis à 50 % en septembre et un bilan sera dressé en fin d'année. L'objectif est de s'orienter vers un dispositif pérenne exposant clairement les mesures prises avec le développement des lignes de transports et la régulation des feux de signalisation.

M. GRATS soulève la question d'une ouverture plus importante de la douane de Bardonnex.

P-J. CRASTES explique qu'une voie dédiée au covoiturage à l'horizon 2028 est en cours de réflexion entre la sortie ArchParc et la douane de Bardonnex.

J-C. GUILLON souligne le nombre insuffisant de sorties d'autoroute pour absorber le flux de véhicules, quelle que soit la vitesse autorisée au passage de la douane.

### **3. Compte-rendu du Conseil d'administration de la Foncière**

C. VINCENT fait part de sa satisfaction quant à la validation du premier projet de Bail Réel Solidaire (BRS) encadré à Saint-Julien-en-Genevois. Le budget annuel de la Foncière s'élève à 930 000 €, à raison de 5 000 € à 8 000 € par logement. Au regard du désengagement financier de la Région et du Département pour le fonctionnement de la Foncière et en partie de l'EPF 74 – malgré la forte demande –, se pose la question politique de la fixation de règles pour limiter le nombre de logements agréés. La Vice-Présidente rappelle que le prix de l'accession sociale en BRS en Haute-Savoie égale le prix de l'accession libre dans l'Hexagone.

### **4. Assises transfrontalières des élus à Nyon**

C. VINCENT informe que ces assises étaient axées sur la santé et la mobilité avec l'intervention d'une doctorante sur la relation entre le bruit et les maladies cardio-vasculaires, et d'un professeur sur la mobilité active au quotidien et les problématiques de santé, dont 15 % sont traités dans le cadre des infrastructures de santé et les 85 % restants dépendent du cadre de vie et de l'aménagement du territoire. Celui-ci est impacté par le fait que la population supporte de moins en moins le bruit du quotidien et du voisinage. L'accent a été mis sur la nécessité de réduire les nuisances sonores pour en limiter les impacts sur le système cardio-vasculaire, la qualité du sommeil et les capacités d'apprentissage.

Par ailleurs, Bertrand PICCARD a présenté aux élus sa fondation Solar Impulse dont l'objet est de réconcilier économie et écologie, et les a alertés sur la difficulté des start-ups à se maintenir, en raison des blocages législatifs et réglementaires qu'elles rencontrent pour développer des projets de transition écologique.

### **5. Dérogations scolaires**

M. GRATS s'interroge sur la règle pratiquée par les Communes en matière de dérogations scolaires, sachant qu'un enfant entamant sa scolarité dans une école ne peut être refusé ensuite pour cause de déménagement hors de la commune.

*Les élus précisent que les Communes appliquent un tarif aux extérieurs pour les services rendus.*

### **6. Prévoyance employeur**

F. BENOIT suggère une harmonisation entre la Communauté de Communes et ses Communes membres du montant de la participation versée par l'employeur aux agents à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le montant minimum de référence étant de 7 € mensuels par agent.

P-J. CRASTES propose que le sujet soit abordé lors de la réunion mensuelle des directeurs généraux des services.

### **7. Projet de reconstruction de l'hôpital de Saint-Julien-en-Genevois**

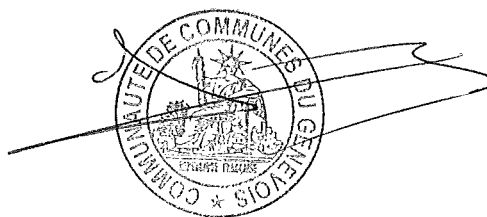
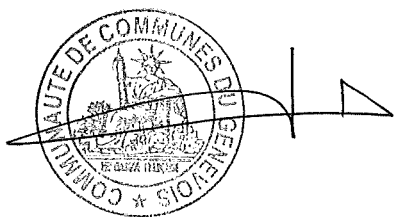
V. LECAUCHOIS mentionne la délégation d'élus qui sera reçue le 26 juin 2024 par le Directeur de Cabinet de la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, Catherine VAUTRIN, au sujet du projet de reconstruction de l'hôpital.

La Conférence des Maires et le dernier Bureau communautaire avant les vacances estivales se réuniront le 1<sup>er</sup> juillet à Présilly, clôturés par le traditionnel repas qui sera coorganisé avec la Commune de Beaumont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

La secrétaire de séance,  
Carole VINCENT

Le Président,  
Pierre-Jean CRASTES



**PRESENTATIONS ANNEXEES  
AU PRESENT PROCES-VERBAL**





# *Compte Administratif 2023*

# *Budget principal*

# CA 2023

-

## Résultats

-

### Budget Principal

Fonctionnement		
	Voté 2023	Réalisé 2023 au 29/05
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>39 082 000</b>	<b>30 309 211,53</b>
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>34 626 380</b>	<b>35 122 565,51</b>
<b>Solde F sans résultat</b>	<b>- 4 455 620</b>	<b>4 813 353,98</b>
reprise résultat N-1	4 455 620	4 455 620,03
<b>Résultat de Fonctionnement 2023</b>	<b>-</b>	<b>9 268 974,01</b>

Investissement		
	Voté 2023	Réalisé 2023 au 29/05
<b>TOTAL DEPENSES INVT</b>	<b>14 871 046</b>	<b>4 441 504,35</b>
<b>TOTAL RECETTES INVT</b>	<b>18 746 130</b>	<b>8 439 558,68</b>
<b>Solde d'Investissement sans RAR</b>	<b>3 875 084</b>	<b>3 998 054,33</b>
reprise résultat N-1	- 3 875 084	3 875 083,78
<b>Solde d'Inv. avec Résultat sans RAR</b>	<b>-</b>	<b>122 970,55</b>
<b>Solde RAR</b>	<b>-</b>	<b>1 752 180,45</b>
<b>Déficit d'Investissement 2023</b>	<b>-</b>	<b>1 629 209,90</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2023</b>	<b>-</b>	<b>7 639 764,11</b>

**CA 2023**  
-  
**Résultats et affectations**  
-  
**Budget Principal**

## Affectation des résultats 2023

Résultat d'investissement : - 1 629 k€ en tenant compte des RAR

- 123 k€ affectés en excédent d'investissement (reporté au compte 001 R)

Résultat d'exploitation : 9 269 k€

- 1 629 k€ affectés en investissement (couverture du besoin de financement d'investissement au compte 1068).
- 7 639 k€ affectés en excédent de fonctionnement (reporté au compte au 002 R)

# CA 2023 - Budget Principal

## Montants réalisés

Recettes réelles de fonct.  
**35 056 k€**

Dépenses réelles de fonct.  
**29 123 k€**

Recettes réelles d'invt  
**7 238 k€**

Dépenses réelles d'invt  
**4 360 k€**

## Taux de réalisation

Recettes réelles de fonct.  
**90 %**

Dépenses réelles de fonct.  
**91 %**

Recettes réelles d'invt  
**63 %**

Dépenses réelles d'invt  
**24 %**  
**44 % avec les RAR**

# Faits marquants dans les réalisations

## Mobilité

	Dépenses
<b>VIARHONA</b>	<b>560 k€</b>
<i>Dont Etudes</i>	<i>26 k€</i>
<i>Dont Travaux</i>	<i>484 k€</i>
<b>TRANSPORT PUBLIC</b>	<b>223 k€</b>
<i>Dont études</i>	<i>93 k€</i>
<i>Dont travaux</i>	<i>130 k€</i>

Boulevard urbain, P+R  
Viry

**Total des réalisations  
= 783 k€**

# Faits marquants dans les réalisations

# Déchets

	Dépenses
<b>CENTRE D'ENFOUISSEMENT</b>	<b>306 k€</b>
<i>Dont Etudes</i>	<i>53 k€</i>
<i>Dont Travaux</i>	<i>253 k€</i>
<b>Conteneurs pour la CCG</b>	<b>86 k€</b>
<b>Conteneurs pour les autres communes du territoire</b>	<b>92 k€</b>
<b>Chalets de compostage</b>	<b>56 k€</b>

**Total des réalisations  
= 541 k€**

# Faits marquants dans les réalisations

## Transition écologique

Biodiversité	Dépenses
Lutte contre les espèces invasives	208 k€
Acquisition de parts sociales énergie « CITOYENERGIE »	74 k€
Plantation d'arbres et de haies	32 k€

GEMAPI	Dépenses
Aménagement de la Drize	127 k€
Etude de faisabilité pour la renaturation de l'Aire	87 k€
Diagnostic de franchissabilité des ouvrages sur les affluents de l'Arve et du Rhône	22 k€
Aménagement hydraulique de l'Arande	13 k€

**Total des réalisations  
= 574 k€**



# Faits marquants dans les réalisations

## Petite Enfance

	Dépenses
Divers agencements dans les crèches	103 k€
Etudes et AMO pour : Cervonnex, Archamps et Présilly	41 k€
Multi-accueil Saint Julien	8 k€

**Total des réalisations  
= 156 k€**

# *Budget annexe assainissement*

**CA 2023**  
-  
**Résultats**  
-  
**Budget Annexe**  
**Régie**  
**assainissement**

<b>Exploitation</b>		
	<b>Votés 2023</b>	<b>Réalisé 2023 au 29/05</b>
<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITATION</b>	<b>10 514 205</b>	<b>8 260 853</b>
<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION</b>	<b>8 330 170</b>	<b>7 933 609</b>
<b>Solde Exploitation sans résultat</b>	<b>- 2 184 035</b>	<b>- 327 243</b>
reprise résultat N-1	2 184 035	2 184 035
<b>Excédent d'exploitation 2023</b>	<b>-</b>	<b>1 856 792</b>

<b>Investissement</b>		
	<b>Votés 2023</b>	<b>Réalisé 2023 au 29/05</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVT</b>	<b>5 237 956</b>	<b>3 493 570</b>
<b>TOTAL RECETTES INVT</b>	<b>4 840 040</b>	<b>2 967 999</b>
<b>Solde I sans RAR</b>	<b>- 397 917</b>	<b>- 525 572</b>
reprise résultat N-1	397 917	397 917
<b>Solde I avec Résultat</b>	<b>-</b>	<b>- 127 655</b>
<b>Solde RAR</b>		<b>- 612 179</b>
<b>Déficit d'Inv't 2023</b>	<b>-</b>	<b>- 739 834</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2023</b>	<b>-</b>	<b>1 116 957</b>

**CA 2023**  
-  
**Affectation  
résultats**  
-  
**Budget Annexe  
Régie  
assainissement**

**Affectation des résultats 2023 :**

Résultat d'investissement : - 740 k€ en tenant compte des RAR

➤ 398 k€ affectés en excédent d'investissement (reporté au compte 001 R)

Résultat d'exploitation : 1 857 k€

➤ 740 k€ affectés en investissement (couverture du besoin de financement d'investissement au compte 1068).

➤ 1 120 k€ affectés en excédent d'exploitation (reporté au compte au 002 R)

**CA 2023**  
-  
**Budget Annexe**  
**Régie**  
**assainissement**

**Montants réalisés**

Recettes réelles de fonct.  
**7 649 k€**

Dépenses réelles de fonct.  
**6 866 k€**

Recettes réelles d'invt  
**1 569 k€**

Dépenses réelles d'invt  
**3 205 k€**

**Taux de réalisation**

Recettes réelles de fonct.  
**75 %**

Dépenses réelles de fonct.  
**90 %**

Recettes réelles d'invt  
**70 %**

Dépenses réelles d'invt  
**67 %**  
**87% avec les RAR**

# Faits marquants dans les réalisations

## Assainissement

**Total des réalisations =  
2 961 k€**

(Remboursements d'emprunts déduits)

<b>Installations matériels et outil.</b>	<b>Dépenses</b>
Dévoisement de réseaux - Tramway	1 049 k€
Réhabilitation de regards	322 k€
Renouvellement réseaux d'eaux usées (Arande, Envignes, Evordes, ...)	530 k€
Aménagements Drize	64 k€
Branchements et astreintes sur réseau	48 k€
<b>Réseaux d'assainissement</b>	<b>Dépenses</b>
Feigères – bois Blanc	95 k€
St Julien – route de Lathoy	35 k€
<b>Autres</b>	<b>Dépenses</b>
Travaux sur les STEP	41 k€
Etudes zonage, STEP, SDA	96 k€

# *Budget annexe Eau*

**CA 2023**  
-  
**Résultats**  
-  
**Budget Annexe**  
**Régie Eau**

<b>Exploitation</b>	
	<b>Réalisé 2023 au 29/05</b>
<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITAITON</b>	<b>5 408 962</b>
<b>TOTAL RECETTES EXPLOITAITON</b>	<b>6 480 980</b>
<b>Solde Exploitation sans résultat</b>	<b>1 072 018</b>
reprise résultat N-1	2 673 572
<b>Excédent d'exploitation 2023</b>	<b>3 745 590</b>

<b>Investissement</b>	
	<b>Réalisé 2023 au 29/05</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVT</b>	<b>6 329 916</b>
<b>TOTAL RECETTES INVT</b>	<b>8 034 566</b>
<b>Solde I sans RAR</b>	<b>1 704 650</b>
reprise résultat N-1	- 1 060 675
<b>Solde I avec Résultat</b>	<b>643 975</b>
<b>Solde RAR</b>	<b>- 1 675 450</b>
<b>Résultat d'Invnt 2023</b>	<b>- 1 031 475</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2023</b>	<b>2 714 115</b>



**CA 2023**  
-  
**Affectation  
résultats**  
-  
**Budget Régie  
eau**

**Affectation des résultats Eau 2023 :**

Résultat d'investissement : - 1 031 k€ en tenant compte des RAR

- 644 k€ affectés en excédent d'investissement (reporté au compte 001 R)

Résultat d'exploitation : 3 746 k€

- 1 031 k€ affectés en investissement (couverture du besoin de financement d'investissement au compte 1068).
- 2 714 k€ affectés en excédent d'exploitation (reporté au compte au 002 R)

# CA 2023

-

## Budget Annexe Régie eau

### Montants réalisés

Recettes réelles de fonct.  
**6 481 k€**

Dépenses réelles de fonct.  
**4 323 k€**

Recettes réelles d'invt  
**6 941 k€**

Dépenses réelles d'invt  
**6 323 k€**

### Taux de réalisation

Recettes réelles de fonct.  
**73 %**

Dépenses réelles de fonct.  
**73 %**

Recettes réelles d'invt  
**96 %**

Dépenses réelles d'invt  
**61 %**  
**82 % avec les RAR**

# Faits marquants dans les réalisations

## Eau

Installations de matériel et out.	Dépenses
Dévoiement de réseaux - Tramway	1 479 k€
Renouvellement réseaux d'eau potable	1 596 k€
Mise en place de compteurs	730 k€
Equipements de forage	327 k€

Autres	Dépenses
Branchements et réparations	382 k€
Compteurs et modules	131 k€
Installations complexes sur réservoirs	131 k€
Etudes nappe du Genevois	29 k€
Etudes bâtiment Viry	30 k€

**Total des réalisations = 5 441 k€**  
(Remboursements d'emprunts déduits)

# *Autres Budgets annexes*

# CA 2023

-

## Focus TRAM

### FAITS MARQUANTS

Honoraires et travaux  
d'infrastructure  
préparatoire  
Acquisitions foncières

Exploitation		
	Votés 2023	Réalisé 2023 au 29/05
<b>TOTAL DEPENSES EXPLOITATION</b>	218 400	54 994
<b>TOTAL RECETTES EXPLOITATION</b>	218 400	55 971
<b>Solde Exploitation sans résultat</b>	-	977
reprise résultat N-1		
<b>Excédent d'exploitation</b>	-	977

Investissement		
	Votés 2023	Réalisé 2023 au 29/05
<b>TOTAL DEPENSES D'INVT</b>		3 999 574
<b>TOTAL RECETTES D'INVT</b>		3 384 084
<b>Solde I sans RAR</b>	-	615 491
reprise résultat N-1		290 825
<b>Solde I avec Résultat</b>	-	324 665
<b>Solde RAR</b>		440 428
<b>Déficit d'Inv</b>		115 763
<b>RESULTAT DE CLOTURE ESTIMATIF</b>		116 740

**CA 2023**  
-  
**Résultats**  
-  
**Budgets Annexes**

RESULTATS EXERCICE 2023	ZAE	BA TRANSPORT A LA DEMANDE	ZAC CERVONNEX/ ECOPARC	EUROPA
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Résultat de l'exercice 2023	9 684,06	0,00	0,00	-36 601,43
reprise résultat N-1	0,00	0,00	0,00	39 674,22
<b>Résultat de FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 684,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 072,79</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Résultat de l'exercice 2023	-755 913,50	539,00	-539 671,32	19 911,47
reprise résultat N-1	801 062,65	1 617,00	1 623 273,17	230 690,61
Solde RAR 2023	-33 010,02	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat d'INVESTISSEMENT</b>	<b>12 139,13</b>	<b>2 156,00</b>	<b>1 083 601,85</b>	<b>250 602,08</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2023</b>	<b>21 823,19</b>	<b>2 156,00</b>	<b>1 083 601,85</b>	<b>253 674,87</b>

**A retenir :**

**Budget ZAC de Cervonnex : excédent de 1 084 k€**

**Budget Europa : excédent dû aux amortissements**

*Grand Genève : Vision territoriale transfrontalière  
et Projet d'agglomération 5<sup>e</sup> génération*

*Avis sur la demande de portage  
et l'ajout d'une fiche secteur au plan d'action foncier  
de la Commune de Saint-Julien-en-Genevois*



# Création d'une fiche secteur – Parcelles section AK n° 190 et AK 189

## Demande de portage foncier pour la parcelle section AK n° 190

INTENTIONS D'AMENAGEMENT - ESQUISSE

OAP 7 – Promenade du Crêt

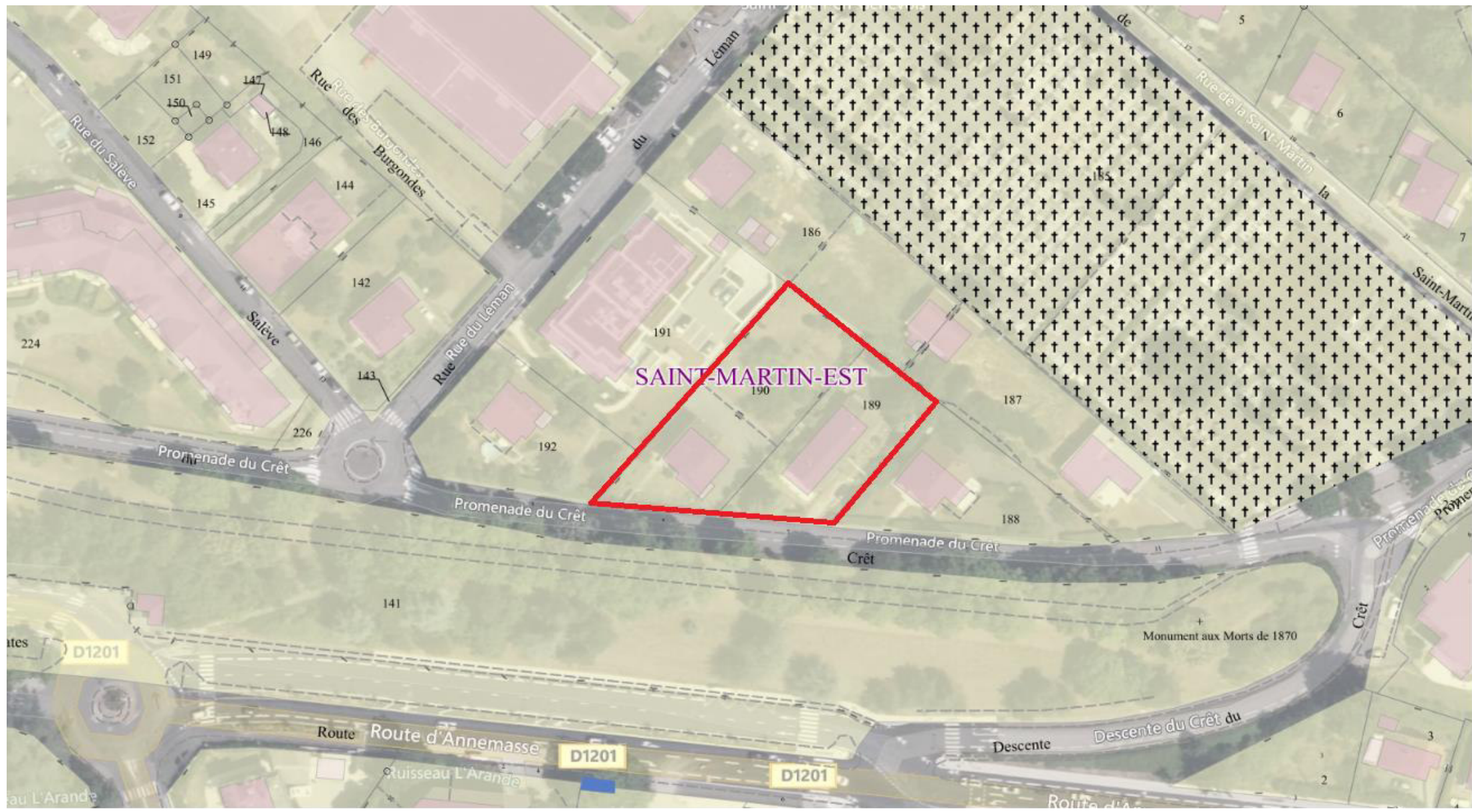


-  Périmètre de l'OAP
-  Réaménagement et restructuration des espaces publics
-  Transport en Commun en Site Propre
-  Voies existantes
-  Création de liaisons douces
-  Valorisation de la promenade du Crêt
-  Percées visuelles
-  Accès privilégiés aux tènements
-  Evolution des équipements publics
-  Revalorisation de la place du Crêt et du Marché
-  Bâtiment patrimonial à valoriser
-  Secteur de projet
-  Préservation des caractéristiques paysagères
-  Secteur d'équipements publics
-  Secteur de mutation du tissu résidentiel
-  Implantations bâties préférentielles
-  Arbres à préserver



# Création d'une fiche secteur – Parcelles section AK n° 190 et AK 189

## Demande de portage foncier pour la parcelle section AK n° 190



# Contexte et objectifs

## Contexte :

Les parcelles section AK n° 190 et 189 sont concernées par les principes d'aménagement définis dans l'OAP n° 7 « promenade du crêt » qui précise :

- « Les implantations bâties préférentielles », par conséquent, l'opération en collectif devra s'implanter sur les 2 parcelles
- Une densité moyenne de 100 logements / hectare (à + ou – 15 %) soit 9 000 m<sup>2</sup> correspondant à 90 logements environ

## Objectifs de la création de la fiche de secteur :

La Commune de Saint-Julien-en-Genevois souhaite acquérir la parcelle section AK n° 190 **en utilisant le portage foncier de l'EPF 74**

**Avis de la CCG nécessaire pour solliciter la demande de portage et la création de la fiche secteur à l'EPF 74**

# LETTRE D'INTENTION POUR RÉDUIRE LE TRAFIC PENDULAIRE MOTORISÉ AUX DOUANES DE SORAL II, CHANCY II, PERLY-CERTOUX ET SEZEGNIN

COMITÉ DE PILOTAGE "PETITES DOUANES"

30 MAI 2024

# ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

1. **Comptages de trafic**
2. **Mesures de régulation et aménagements, avec focus sur :**
  - **Douane de Sezegnin**
  - **Douane de Perly-Certoux**
  - **Douane de Soral**
3. **Transports publics**
4. **Communication**
5. **Autres**

# COMPTAGES TRAFIC RAPPEL



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de la Santé et de la mobilité - Office cantonal des  
Transports

30.05.2024

# MESURES DE RÉGULATION

## Des feux de régulation ajoutés en amont des douanes de Sézegnin, Chancy II, Certoux et Soral II (Viry)

### RAPPEL DES CALIBRAGES :

- 30 août 2021 : calibrage pour laisser passer 80% du trafic (régulation de -20% du trafic)
- Mai 2022 : -10% supplémentaire (ouverture de la voie dédiée à Viry)
- Fin août 2022: -10% supplémentaires
- Décembre 2022: -10% supplémentaires
- Objectif : atteinte de -50% à la fin d'année 2022
  
- Septembre 2023 : passage à 70% de rétention
- Janvier 2024 : retour à 50% de rétention, sauf à Chancy (maintien à 70%)



# COMPTAGES ET OBJECTIFS

	Déc. 2017 (Réf)	Déc. 2018	Déc. 2019	Jan. 2020	Jan. 2021	Déc. 2021	Nov. 2022	Objectif fin 2022 (-50% /2017)	Mars 2023	Sept. 2023	Dec. 2023	Mars 2024
<b>Certoux</b>	1'391	1'359	1'341	1'031	883	-	1'442	696	1'379	941	851	1'186
<b>Soral II</b>	2'169	2'007	2'099	1'925	1'376	1'479	1'507	1'085	1'155	1'493	1'614	1'640
<b>Sézegnin</b>	361	387	405	303	272	270	431	181	381	369	373	440*
<b>Chancy II</b>	1'103	1'008	1'112	1'083	813	905	682	551	727	498	521	442
<b>Total</b>	5'024	4'761	4'956	4'342	3'344	2'654 (3'537)	4'062	2'512	3'642	3'302	3'359	3'708
<b>Soral I</b>		503		354						529	595	483 (jan. 24)

\* attention, 2 semaines de comptages: vol du compteur

- ⇒ Nov. 2022 : -20% par rapport à la référence de décembre 2017,
- ⇒ Mai-juin 2023 : -30% sur l'ensemble des 4 douanes, objectif des -50% non atteint.
- ⇒ Septembre 2023 : -34% sur l'ensemble des 4 douanes
- ⇒ Décembre 2023 : -33% par rapport à déc. 2017 sur l'ensemble des 4 douanes

⇒ Mars 2024 : -26% par rapport à déc. 2017 sur l'ensemble des 4 douanes



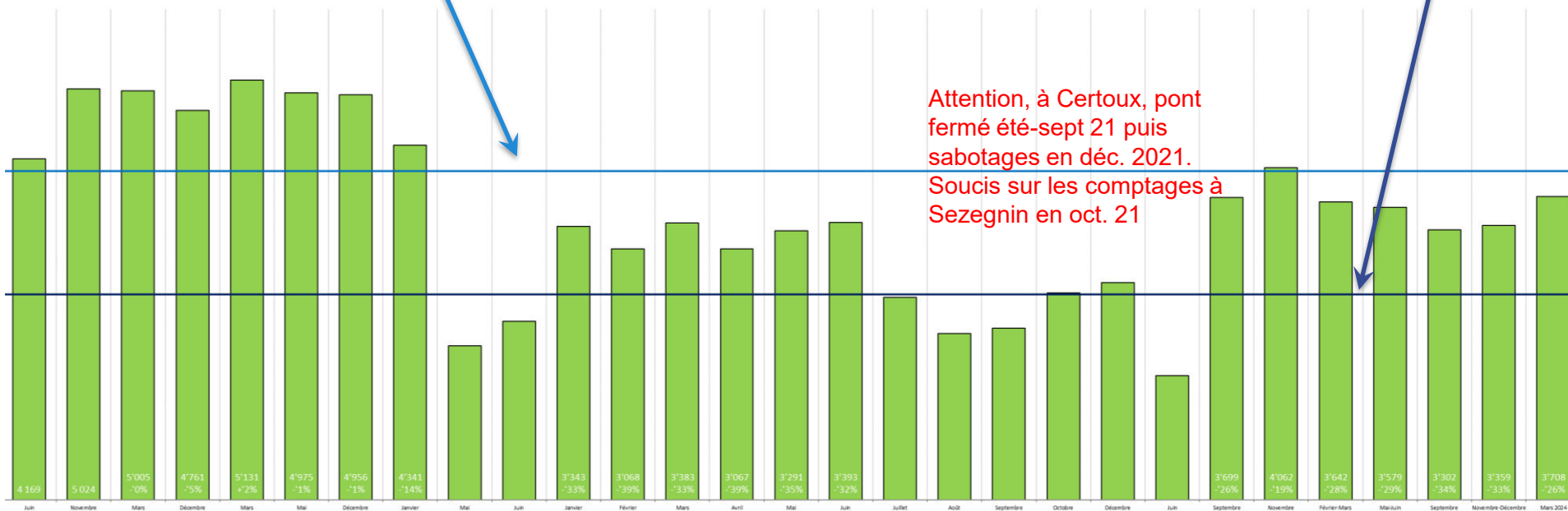
# TRAFIC SUR LES 4 DOUANES

## Trafic en direction de Genève HPM – 4 douanes

4'019 : objectif à fin 2019 (- 20%/à 2017)

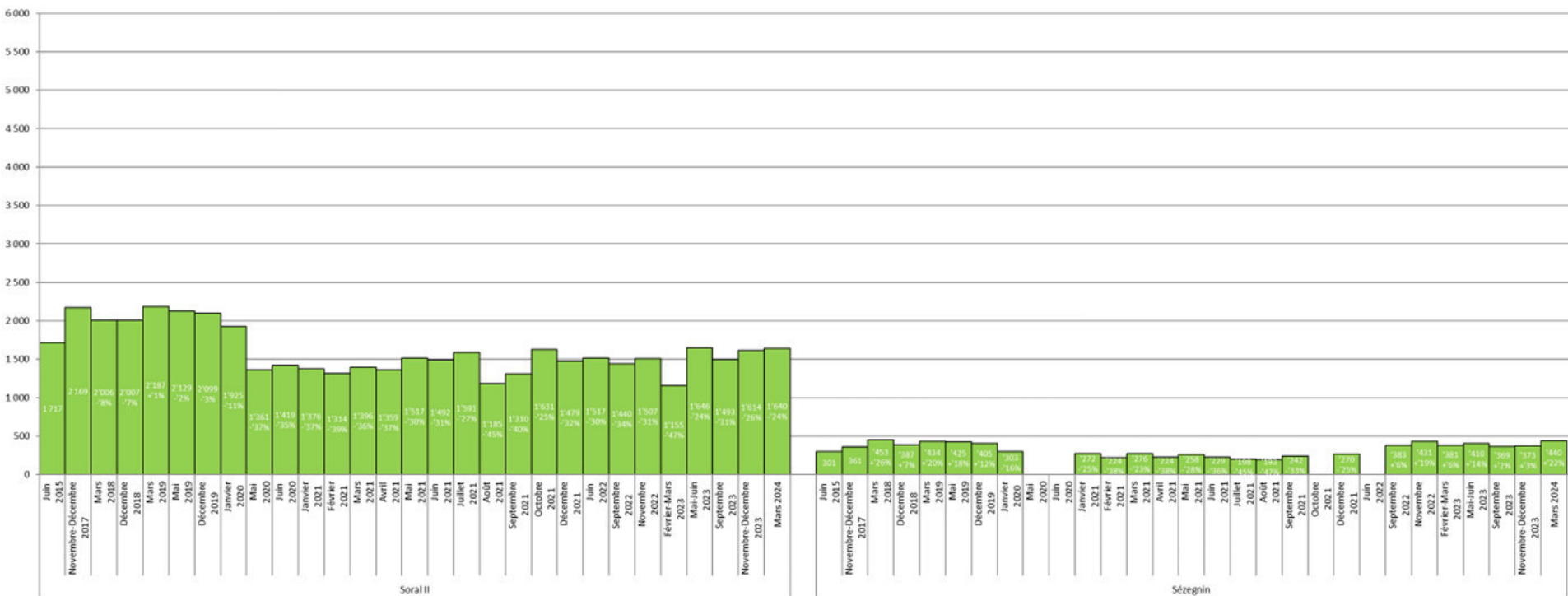
2'512 : objectif à 3 ans après Lex (-50%/à 2017)

Trafic HPM (avec vélos en 2023)



# DÉTAIL PAR DOUANE

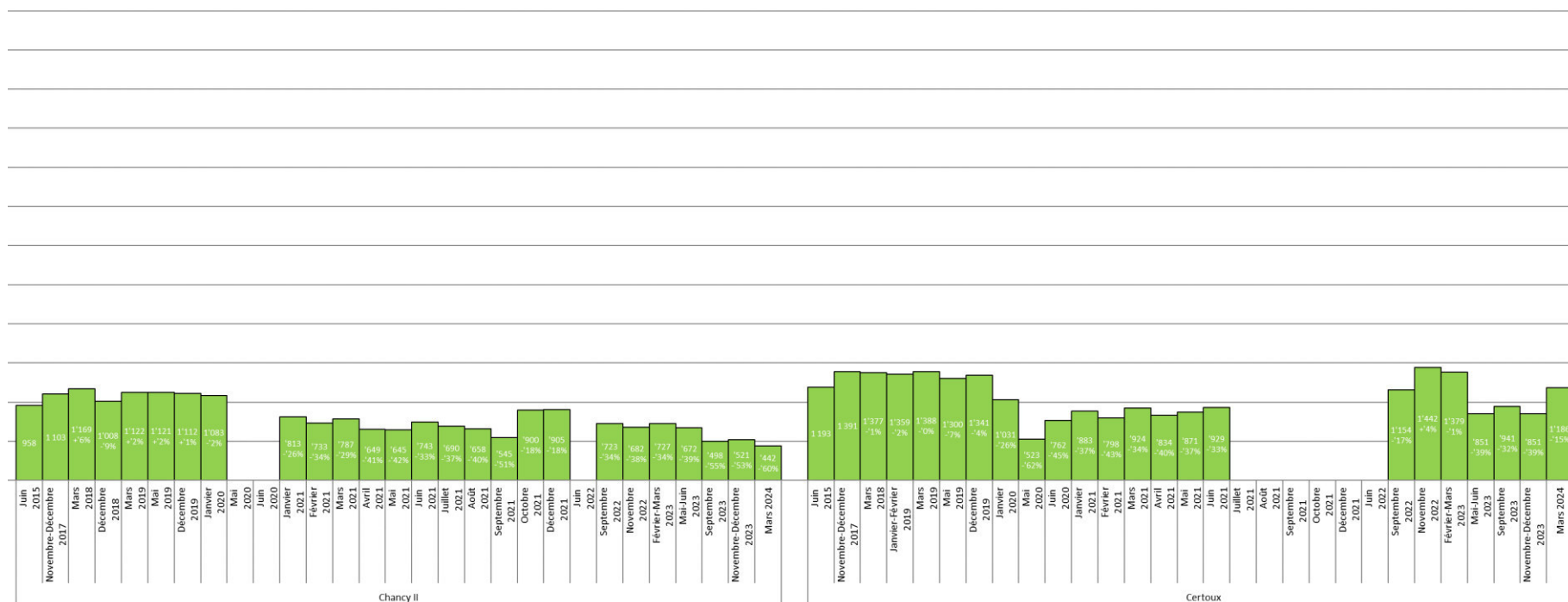
## Détail des comptages sur Soral 2 et Sezegnin



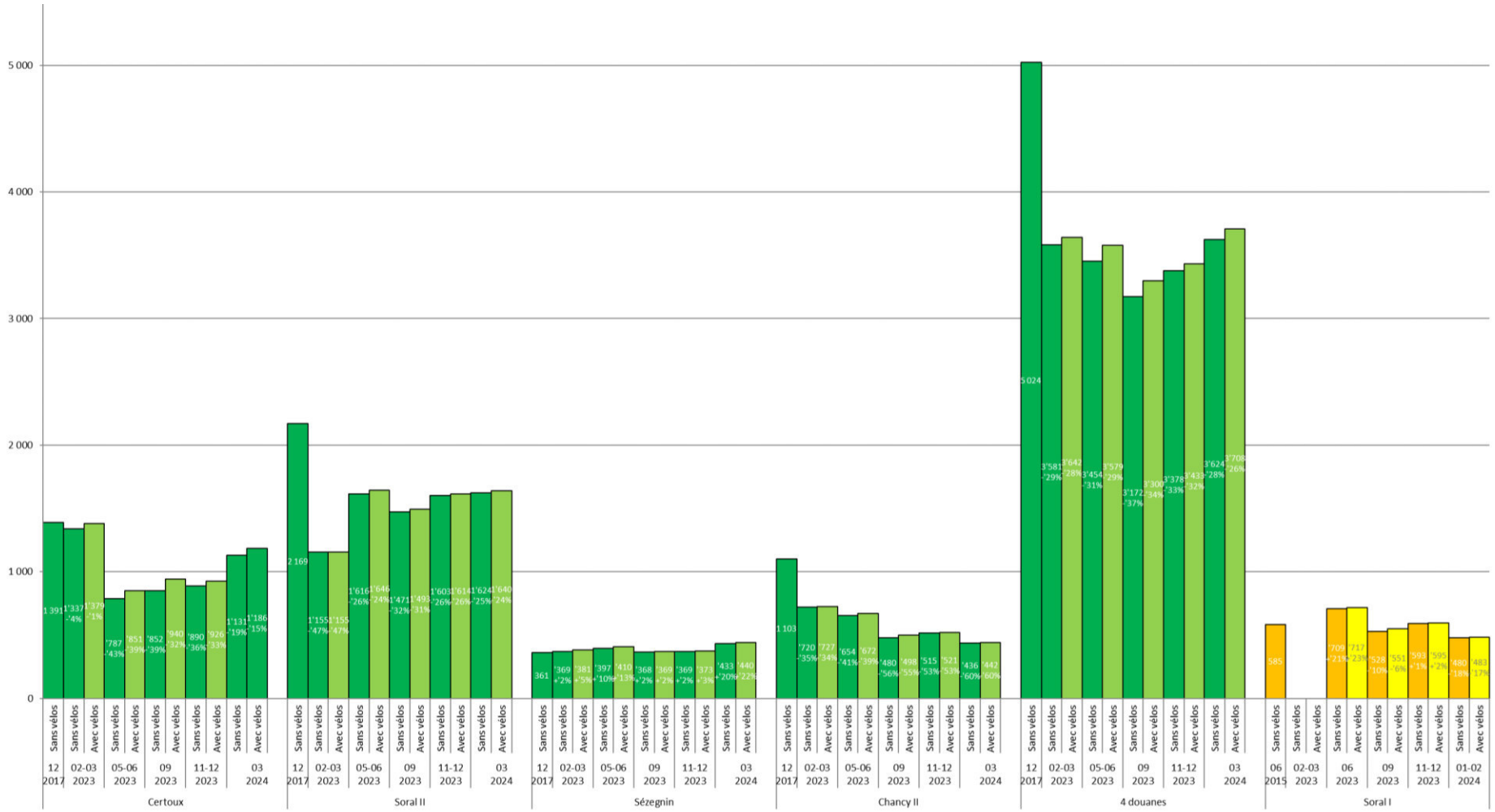
# DÉTAIL PAR DOUANE

## Détail des comptages sur Chancy 2 et Certoux

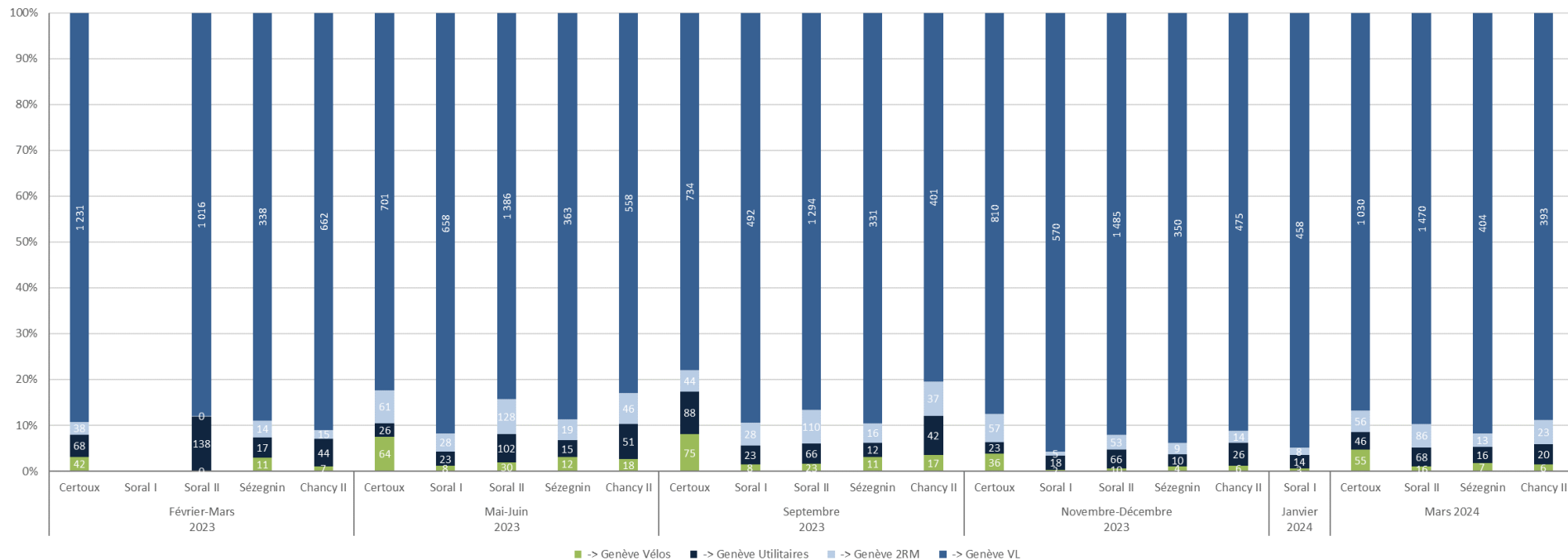
Trafic HPM (avec vélos en 2023)



# COMPTAGES TRAFIC AVEC VÉLOS ET SORAL 1



# COMPTAGES TRAFIC AVEC VÉLOS ET SORAL 1



La proportion de vélos reste la plus élevée à Certoux. L'effet de la saisonnalité est bien présent sur l'ensemble des douanes.

# MESURES RÉGULATION & AMÉNAGEMENTS

# MESURES DE RÉGULATION

## Des feux de régulation ajoutés en amont des douanes de Sézegnin, Chancy II, Certoux et Soral II (Viry)

### « FONCTIONNEMENT » DES FEUX ET CONTRÔLES :

- Retour de la régulation à 50% sauf pour Chancy (maintien à 70%)
- Soral 2: contrôles par des agents de sécurité
- Soral 1 (nouveau depuis rentrée 2023) : demande de la CCG si la douane pourrait être fermée la nuit?
- Sezegnin: contrôles par des agents de sécurité, borne de comptage volée fin mars
- Certoux : feux déplacés au pont de Certoux au printemps 2023, situés officiellement sur la commune de Bernex
- Chancy 2 : contrôlé par radar automatique ?

# MESURES DE RÉGULATION

## DOUANE DE SEZEGNIN :

- Route blanche toujours en travaux?
- ⇒ Impact sur trafic? Report sur d'autres douanes ?
- Trafic sur fin d'année 2023, en hausse sur début 2024 (+18% / à déc. 23 et + 16%/ à mars 23).





# MESURES DE RÉGULATION

## DOUANE DE CERTOUX:

- Nombreuses fraudes pour éviter le feu dont passage par des chemins agricoles -> toujours le cas?
- Trafic en forte baisse depuis début d'année et jusqu'à fin 2023 (-38%) mais forte remontée en 2024 (+40% / à déc. 23, mais -14% / à mars 23)
- Feu qui ne fonctionne pas ces derniers temps (constat terrain)
- Problématique de détérioration de la chaussée (voie trop étroite pour croisement) : demande de la commune de Bernex à déplacer le feu plus en amont sur la rte de Therens



# MESURES DE RÉGULATION

## DOUANE DE SORAL 2 :

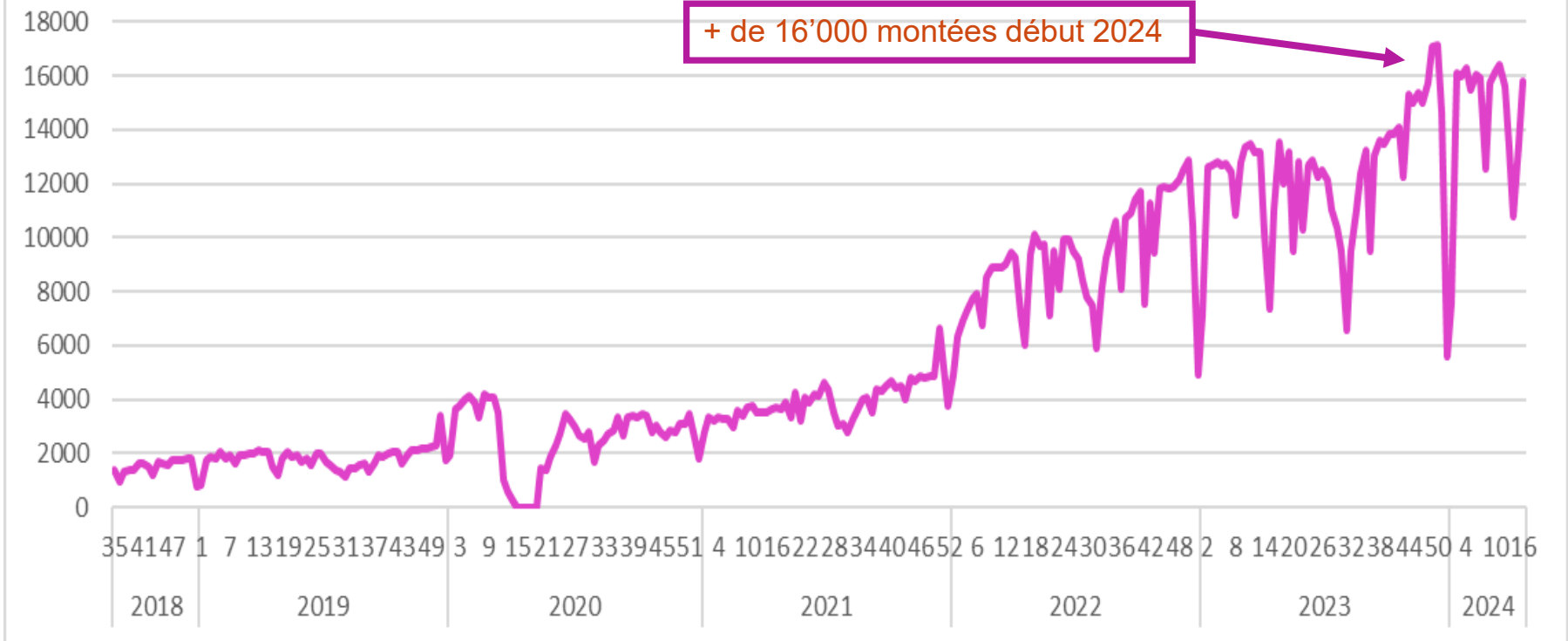
- Trafic en légère hausse de 2%/ à déc.23, mais +42%/ mars 23.
- P +R de Viry régulièrement occupé/squatté par des gens du voyage  
⇒ Impact sur les comptages, sur le bus ? Report sur d'autres douanes?
- Mise en place de mesures « anti-occupation »?



# MESURES TRANSPORTS PUBLICS

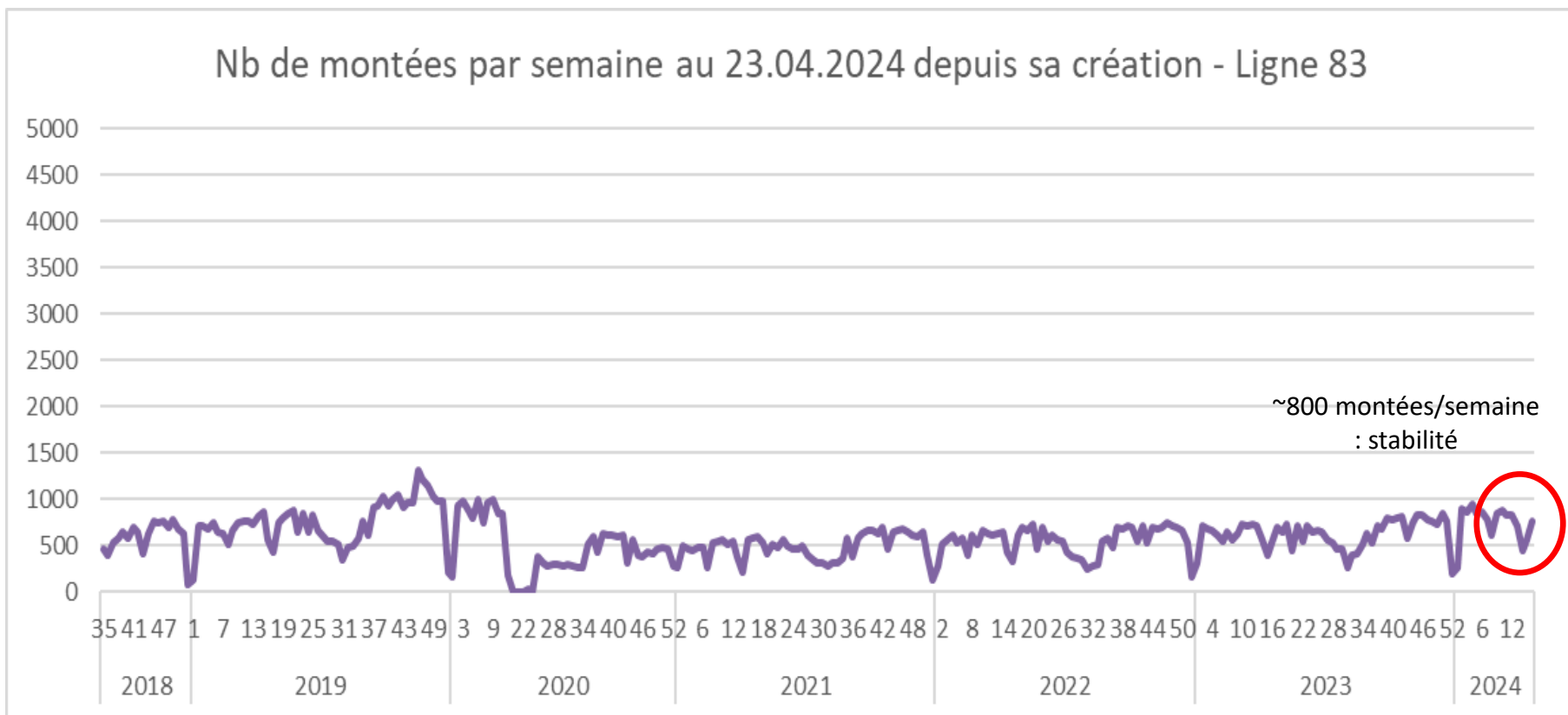
# FRÉQUENTATION LIGNE 82

Nb de montées par semaine au 23.04.2024 depuis sa création - Ligne 82

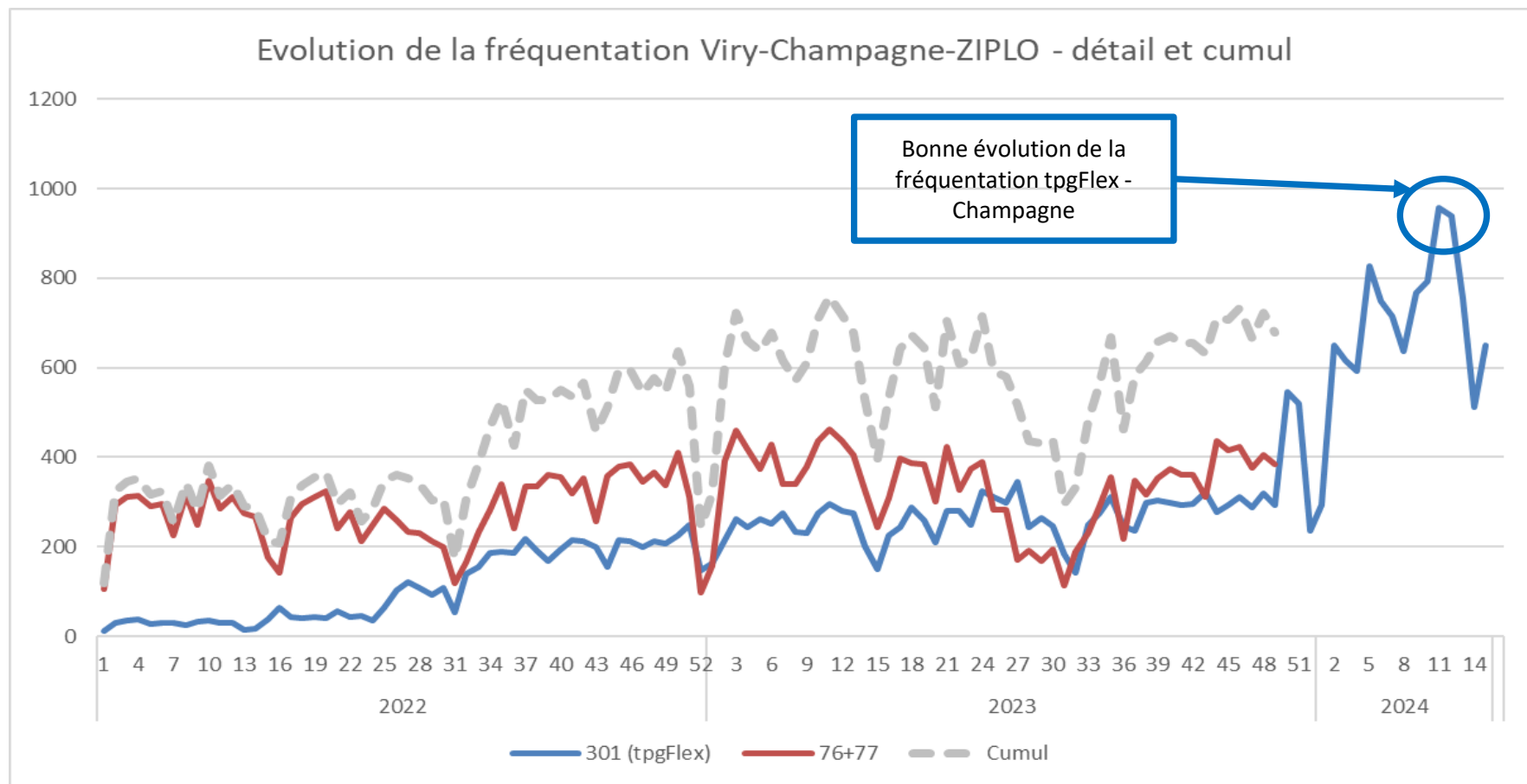


# FRÉQUENTATION LIGNE 83

Nb de montées par semaine au 23.04.2024 depuis sa création - Ligne 83

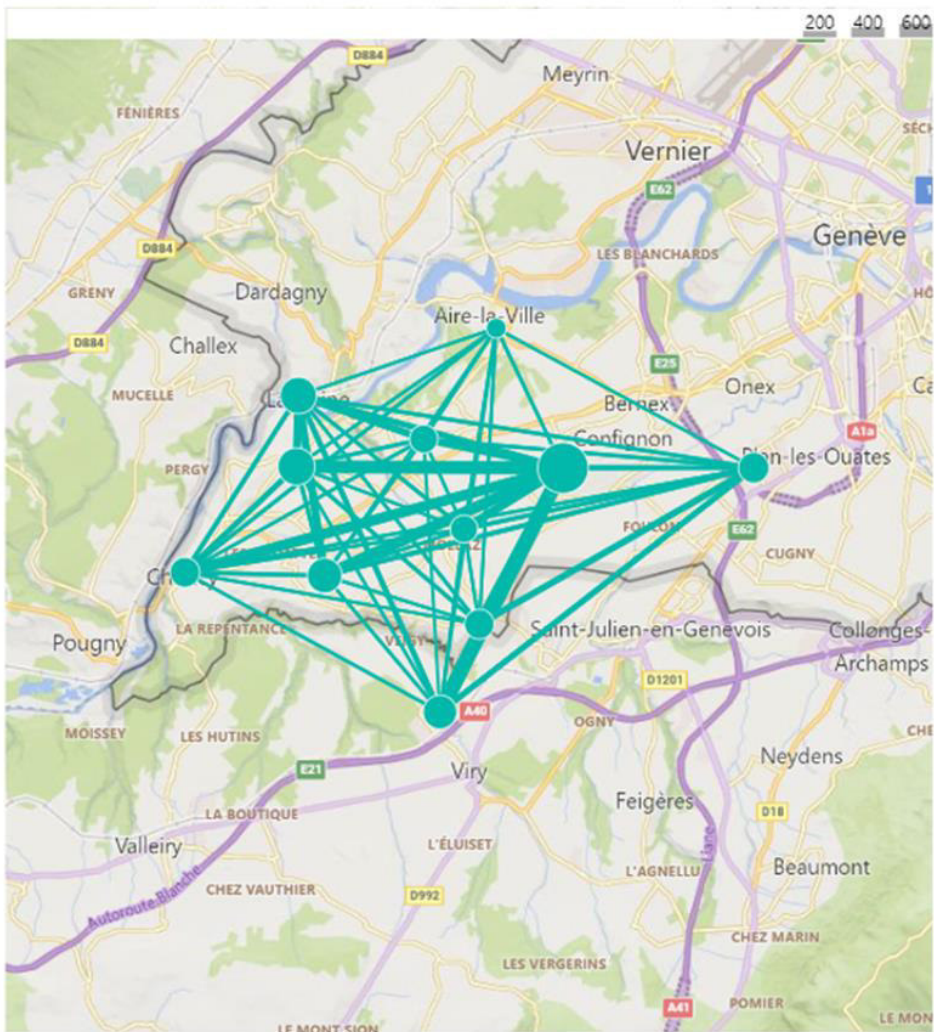


# TPG FLEX CHAMPAGNE





# TPG FLEX CHAMPAGNE



Date

11/12/2023

19/04/2024

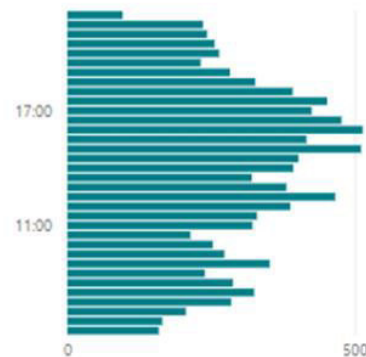
Circonscription

Arrêt

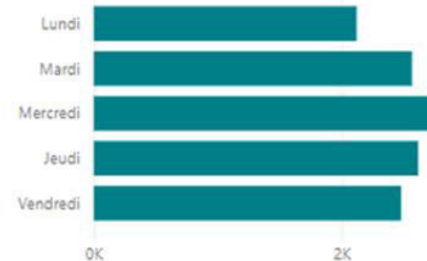
Ligne de Bus

Tout

Trajets de passagers par Heure



Trajets de passagers par Jour de la semaine



tpgflex Champagne	Air-la-ville	Avully	Avusy	Bernex	Cartigny	Chancy	Dardagny	Laconnex	Soral	Viry	Ziplo	TOTAL
Air-la-ville		7	4	11	12	25	1	22	5	2	1	90
Avully	7	175	59	451	48	136	257	10	47	10	44	1244
Avusy	4	57	79	330	6	65	235	27	5	18	88	914
Bernex	27	569	499	119	255	382	166	298	401	675	88	3479
Cartigny	10	48	6	106	15	3	217	14		2	34	455
Chancy	43	111	51	410	7	2	118	28	3	8	35	816
Dardagny	2	231	282	117	186	25	1	35	28	87	52	1046
Laconnex	26	5	16	197	4	18	35		9	8	73	391
Soral	6	48	6	414		5	25	5		37	189	735
Viry		9	13	620		6	140	12	24		152	976
Ziplo	6	38	83	88	51	27	44	79	168	156		740
<b>TOTAL</b>	<b>131</b>	<b>1298</b>	<b>1098</b>	<b>2863</b>	<b>584</b>	<b>694</b>	<b>1239</b>	<b>530</b>	<b>690</b>	<b>1003</b>	<b>756</b>	<b>10886</b>

## DEMANDE DE NOUVEAUX ARRÊTS/ DESSERTES

- Commune de Viry a demandé un nouvel arrêt de la ligne actuelle à Malagny (croisement route de Pontet et de Cafou).
- La commune de Viry envisage à ce même endroit un aménagement plus global (PAV, nouvel abri bus scolaire ..).
- La CCG de son côté envisage et souhaite discuter d'un éventuel arrêt/ligne qui desservirait Valleiry, en partant du parking relai, actuellement très peu utilisé, de l'espace Fol -> pas possible selon OCT.



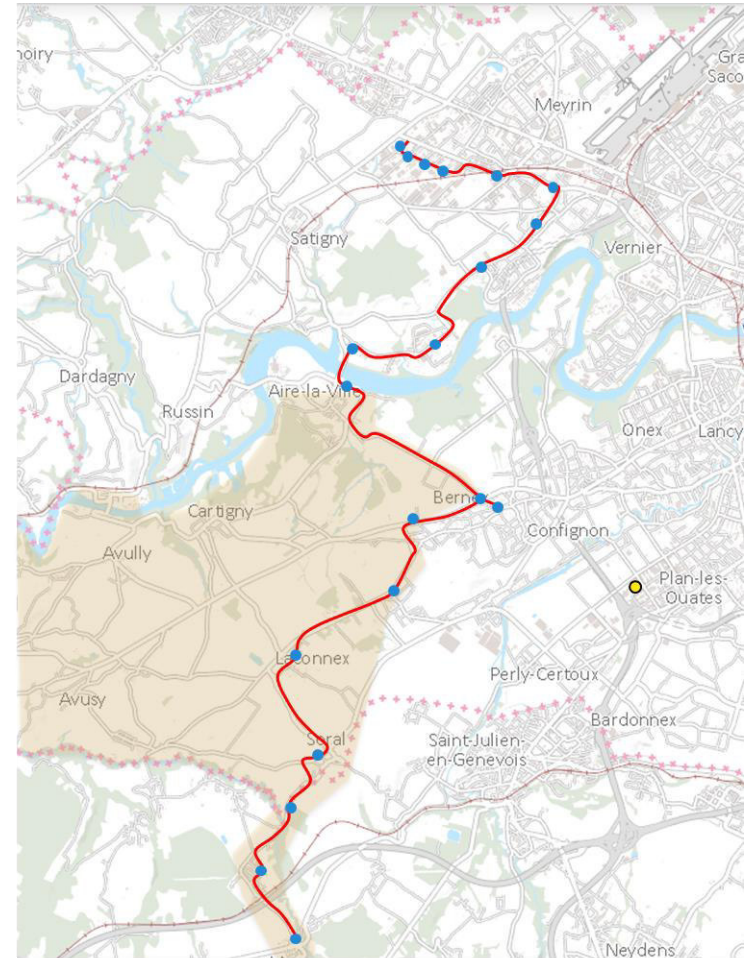
## POLITIQUE FRANÇAISE DE GESTION DES PARKINGS-RELAJ

- Actuellement, pas de politique concertée et harmonisée sur l'ensemble du territoire
- Constat que des parkings-relai ont été rendus payants mais à des tarifs élevés
- Du fait de la non-harmonisation, report sur d'autres parkings-relai gratuits mais saturés
- Du fait de la saturation des parkings relai ou de tarifs élevés, renoncement des usagers à prendre le Léman Express
- Face à cette situation, des discussions se sont engagées coté fr avec la fondation des parkings pour proposer des abonnements à tarifs abordables incluant parkings + TP
- Ceci inciterait plus de frontaliers à prendre les TP et donc contribuerait à décharger les douanes.

# PROBLÈMES D'EXPLOITATION DE LA LIGNE 83

# EVOLUTION DE LA LIGNE 83 AU 19 AOÛT 2024

- Offre conforme aux décisions du COPIL Petites douanes du 20 juin 2023
- **Prolongement de la ligne 83 entre Bernex, Vailly et Satigny, Nant d'Avril**
  - ⇒ Desserte des communes de Soral, Laconnex, Bernex, Aire-le-Ville, Satigny, Vernier (16 nouveaux arrêts)
- **Cadences**
  - ⇒ 15 minutes en heures de pointe et 30 minutes en heures creuses dans les deux sens
  - ⇒ Fonctionnement de 6h à 22h
  - ⇒ Pas d'offre le week-end
  - ⇒ 8 véhicules (midibus 9m)
- **Coûts**
  - ⇒ 1'950'000 CHF/an
- **Temps de parcours**
  - ⇒ Soral, village ↔ tram 14
    - Actuellement avec la ligne L (Confignon, Croisée) : 16 à 20 minutes
    - Avec ligne 83 (Bernex, Vailly) : 9 minutes



# NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT

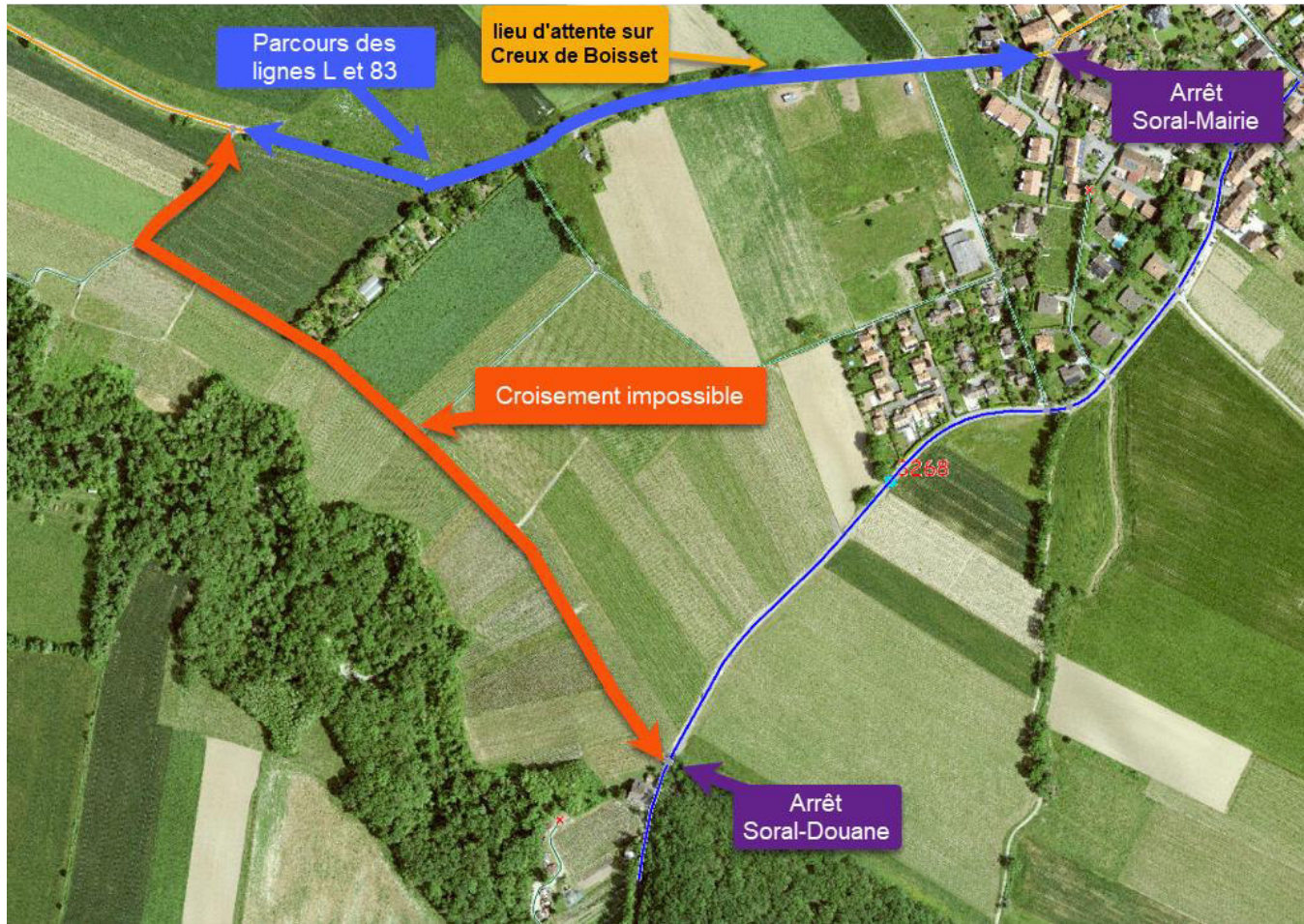
## > NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT LIGNE 83

- E-Atak KARSAN (roule sur la ligne 91)
- Véhicule de 8.3 mètres de long et 2.44 mètres de large
- Compatible PMR (quai à 22 cm)
- Capacité 40 personnes
- 100% électrique





# SITUATION ACTUELLE



# PROBLÉMATIQUE DES DÉGRADATIONS

## SITUATION SUR LE CHEMIN DE L'ANCIEN-CHÂTEAU



### > DÉGRADATION DES ACCOTEMENTS EN LIEN AVEC DES CROISEMENTS TPG – VÉHICULES AGRICOLES (SÉANCE TPG - J. DUPRAZ MI-MARS)

- L'assurance RC de Globe Limousine a pris en charge la réparation du terrain
- En lien avec cet événement Globe exige que des outils de régulation (Passage à voie unique "PVU") soient programmés pour éviter des problématiques à l'avenir
- Un PVU sera mis en place à partir du 19 août sur le chemin de l'Ancien-Château
- Pas fonctionnel pour les véhicules tpgFlex qui ne pourront plus emprunter le chemin
- Ne résoud pas le problème avec les vignerons

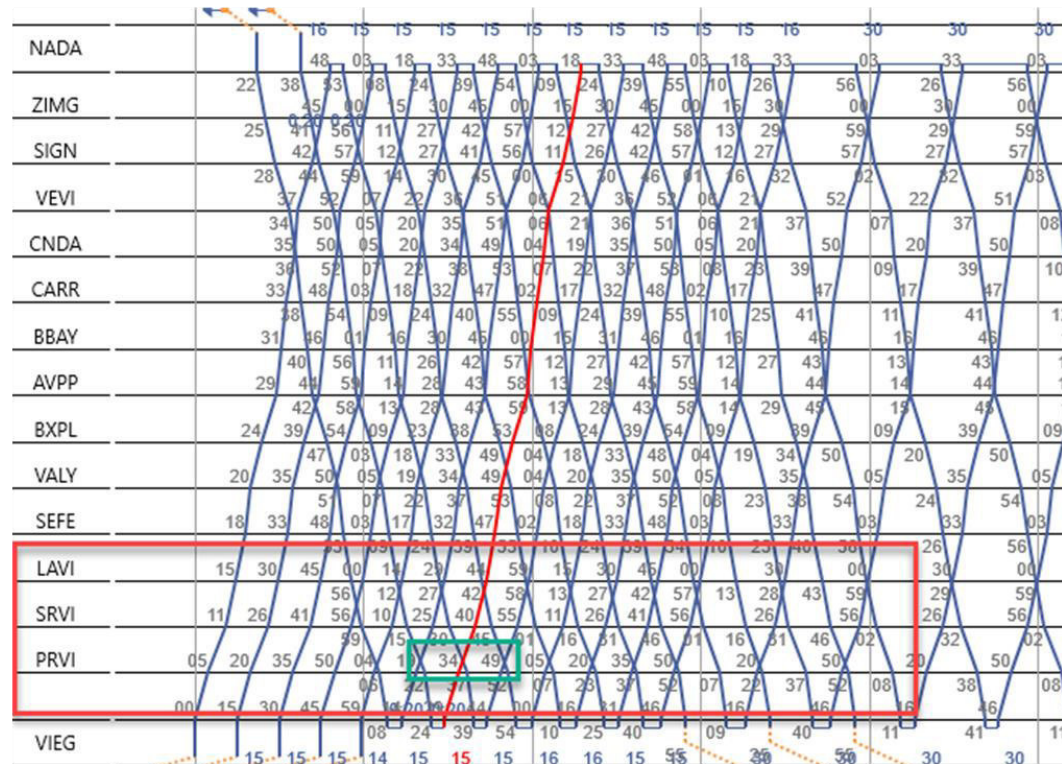
### > NOUVELLE PROCÉDURE MISE EN PLACE DÈS MARS 24

- Les conducteurs n'ont plus le droit de sortir de la route jusqu'à ce que le véhicule d'en face permette le passage des bus tpg
- Augmentation du temps de parcours et éventuel blocage de longue durée



# SITUATION À PARTIR DU 19 AOÛT

- L'endroit théorique de croisement de la prochaine 83, se trouve dans le chemin de l'Ancien-Château
  - Les nouveaux véhicules sont plus larges que ceux utilisés actuellement
- ⇒ Nécessité de trouver une solution pour mettre en place la nouvelle offre



# SOLUTIONS POUR ASSURER L'EXPLOITATION À PARTIR DU 19 AOÛT

- Variante 1 : Introduction d'un PVU sur le chemin de l'Ancien-Château avec création et modification de zones d'attente pour les bus

- Variante 2 : Modification du tracé avec deux sens de circulation unidirectionnel pour les véhicules de la ligne 83 et TPGFlex

=> Variante 2 retenue suite à la tenue de la commission mobilité de la commune de Soral du 13 mai 2024

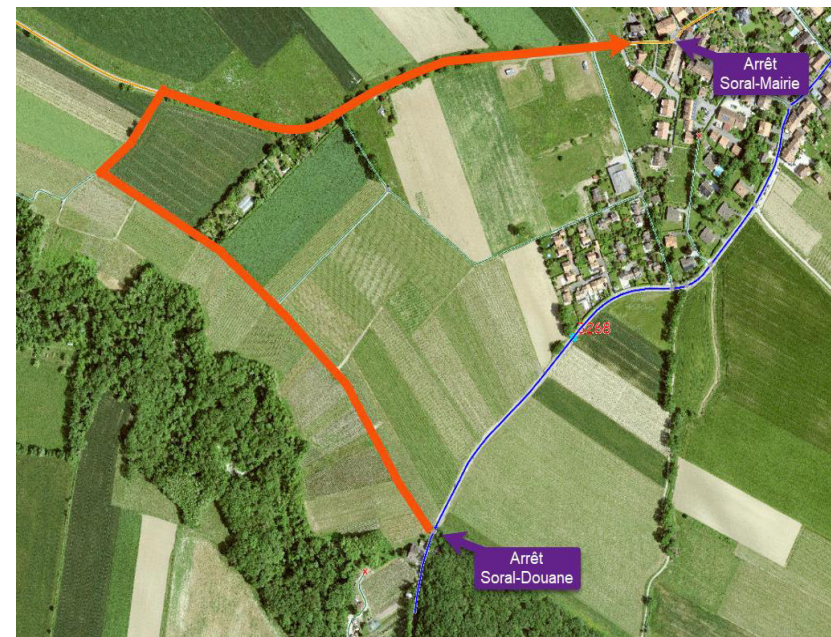


# VARIANTE 2 : MODIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Sens de parcours en direction de Viry P+R par le chemin du Bois-de-By







Sens de parcours en direction de Bernex par chemin de L'ancien Château



## MODIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

- Aménagements de modération à reprendre au droit du chemin de By : mise à l'essai pendant 12 mois
- Création d'un arrêt (poteau uniquement) pour Soral douane
- Mesure complémentaire à prendre si problème de cohabitation :
  - mise à sens unique du chemin du Bois-de-By

## > IMPACTS DE LA VARIANTE

-  Temps de parcours moins péjoré (difficulté de progression surtout en heures de pointe du soir à monitorer) = inversion du régime de priorité
-  Diminution du nombre de véhicules sur le chemin de l'Ancien-Château (< 2023)
-  Compatible avec tpgFlex
-  Solutionne les conflits TPG-TPG mais pas les conflits TPG-véhicules agricoles
  - **potentiel blocage en application des nouvelles procédures à monitorer**

# MESURES COMMUNICATION



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de la Santé et de la mobilité - Office cantonal des  
Transports

30.05.2024

## SENSIBILISER LES ENTREPRISES ET HABITANTS

- Le stationnement à l'arrivée étant le principal facteur d'influence du mode de transport, l'objectif est de sensibiliser les entreprises et les pousser à agir (rappel du contexte et des enjeux, des mesures et des possibilités)
- Organisation de diverses séances d'informations sur les petites douanes sont envisagées notamment via les démarches déjà en cours sur/auprès de : ZIPLO, ZIMEYSA, EPA, OI.
- Réunions publiques coté fr pour informer/ inviter les habitants pendulaires à se déplacer autrement, voire créer des ateliers covoiturage
- En complément, réalisation de comptages covoiturage aux 4 douanes pour objectiver cette pratique sur cet « écran » du territoire.
- Rappel lors de ces différentes actions des diverses mesures : lignes TP, lignes Hé!Léman, programme PMGF de covoiturage, navettes autogérées ou d'entreprise, parkings-relai.